

Thème 2011

LE LIEN SOCIAL

LE DÉVELOPPEMENT NE PEUT ÊTRE DURABLE QU'À TRAVERS LA PARTICIPATION DE TOUS À UN PROJET SOLIDAIRE D'AVENIR CHOISI !



Face à la réalité planétaire et à la limitation des ressources, face aux questions de société (lutter contre l'exclusion, répondre au désir des citoyens d'une meilleure qualité de vie...), tout projet contribuant à la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle, à la promotion de l'économie locale, à l'amélioration de la qualité de vie au sein d'un territoire, ...), contribue à l'objectif de (re)-création du lien social inhérent au concept de développement durable.

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'ADEME ET L'ÉTAT S'ASSOCIENT ET SE MOBILISENT POUR LA RÉUSSITE DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN BRETAGNE.

Le ministère du Développement durable souhaite, à travers cet événement, s'inscrire dans la continuité des efforts engagés dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

La Semaine du développement durable a permis, depuis 8 ans, une prise de conscience collective autour des enjeux du développement durable.

En 2011, pour la 9ème édition, cette Semaine nationale qui se déroulera du 1er au 7 avril sera à nouveau un rendez-vous incontournable pour la **promotion des changements de comportements en faveur du développement durable.**

L'objectif : sensibiliser les Français aux enjeux du développement durable dans toutes les situations de leur vie quotidienne et les engager à modifier leurs comportements de façon pérenne et approfondie, en profitant des moyens mis à leur disposition.



LES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN BRETAGNE
RÉCOMPENSENT LES ACTIONS INNOVANTES CONDUITES EN 2010-2011

www.tropheesdd-bretagne.org

Organisateurs



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

3 avenue de la préfecture - 35026 Rennes Cedex 9
Tél. : 08 21 80 30 35 - Fax : 02 99 02 10 15
www.bretagne.pref.gouv.fr



ADEME - AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

33 boulevard Solférino - CS 41214 - 35012 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 85 87 00 - Fax : 02 99 31 44 06
www.ademe.fr/bretagne



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du Général Patton - CS 21101
35711 Rennes Cedex 7
Té. : 02 99 27 10 10 - Fax : 02 99 27 10 38
www.bretagne.fr

Partenaires



DÉPÔT DES CANDIDATURES

Uniquement sur www.tropheesdd-bretagne.org
Jusqu'au 5 mars 2011 à 17h00

4 dimensions du développement durable

- économique
- sociale
- environnementale
- de gouvernance

4 catégories de porteurs d'action

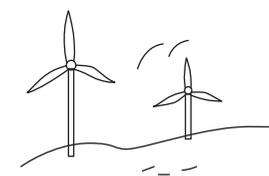
- association
- entreprise
- établissement d'enseignement
- collectivité territoriale

1 trophée spécifique « Vivre ensemble »

Dans les 4 départements bretons



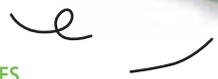
www.tropheesdd-bretagne.org



ENVIRONNEMENT

L'ENVIRONNEMENT EST LA MATIÈRE PREMIÈRE DE NOS EXISTENCES. NOUS Y PUISONS NOS RESSOURCES VITALES : EAU, AIR, ÉNERGIE, NOURRITURE.

En Bretagne, les richesses du patrimoine environnemental sont exceptionnelles mais elles sont menacées. C'est pourquoi les acteurs bretons du développement durable proposent des actions de sensibilisation à la qualité de l'eau, à la beauté des paysages, aux pratiques écologiques du jardinage, aux énergies durables et à la maîtrise de l'énergie, à la réduction des déchets et des pollutions de toute sorte, etc.
L'enjeu du futur est double : ne pas épuiser les ressources et ne pas dégrader de façon irréversible nos écosystèmes et la biosphère.



ÉCONOMIE

UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET RESPONSABLE, OU COMMENT RESTER ÉCONOMIQUEMENT EFFICACE SANS QUE CELA NE NUISE, NI À LA QUALITÉ DE LA VIE HUMAINE, NI À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT.

Pour répondre à cette question, les acteurs du développement durable souhaitent que l'économie devienne solidaire, équitable, responsable : qu'une éthique accompagne la pratique. A l'échelle collective des entreprises, groupements ou collectivités tout autant qu'à l'échelle individuelle, nous pouvons tous réfléchir aux impacts sociaux et écologiques de nos actes économiques.
Nos choix d'épargnants, d'investisseurs, de producteurs, de consommateurs, de commerçants ne doivent plus nuire au partage des richesses et à la qualité environnementale.



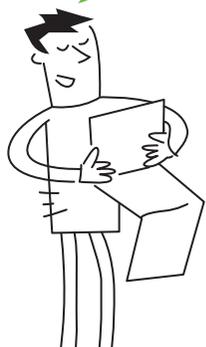
SOCIAL

L'INJUSTICE SOCIALE, DE PAR LA PLANÈTE ET DANS CHACUN DE NOS TERRITOIRES, RESTE FORTE : PAUVRETÉ, EXCLUSION, INTOLÉRANCE, INDIFFÉRENCE ALOURDISSENT LA VIE DES UNS AU PROFIT DES AUTRES.

Apprendre à vivre ensemble est un idéal partagé par les acteurs du développement durable, idéal à partager avec tous, au travers de démarches complémentaires :

- s'ouvrir à la différence et accueillir l'autre dans un souci d'accès aux droits, d'équité, d'égalité et de lutte contre les discriminations,
- protéger et valoriser le patrimoine culturel,
- développer le sentiment d'appartenance au projet social et renouer avec l'intérêt public. Faire que les projets individuels et collectifs ne s'excluent pas mutuellement.

Préservez les richesses de notre patrimoine !



GOUVERNANCE

LA GOUVERNANCE EST UN MOYEN D'ASSOCIER AU MAXIMUM TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA PRISE DE DÉCISION (CONCERTATION, PARTICIPATION, CO-DÉCISION). ELLE EST LE CADRE INCONTOURNABLE DE L'EFFICACITÉ DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Le développement durable est aussi un développement responsable. Il s'agit tant de la responsabilité des porteurs de projets ou de politiques que de celle des parties prenantes (habitants, associations, monde économique, institutions, partenaires sociaux, collectivités...). La gouvernance cherche à associer le plus possible d'acteurs à l'élaboration et la réalisation des décisions afin qu'elles soient légitimes et efficaces.

La gouvernance implique le respect des principes d'égalité entre individus et groupes, de juste accès au savoir et aux ressources, de répartition équitable des atouts et des contraintes. Elle est par nature liée à un aménagement équitable et solidaire des territoires.

COMMENT PARTICIPER AUX TROPHÉES ?

Peuvent être admis à concourir les porteurs d'actions ponctuelles, continues ou à long terme réalisées en 2010-2011 ou en cours de réalisation en 2011.

• **Dépôt des candidatures** sur le site Internet : www.tropheesdd-bretagne.org jusqu'au 5 mars 2011 à 17h00.

• **Comité de sélection** régional se réunissant fin mars 2011, afin de sélectionner 16 projets.

• **Remise officielle des Trophées du développement durable**, au cours de cérémonies organisées dans chacun des départements bretons, pendant la semaine du développement durable.

Ils seront décernés à une association, une entreprise, un établissement d'enseignement et une collectivité territoriale dans chacun des quatre départements bretons, en fonction de l'implication de leurs projets en faveur du développement durable au travers de ses quatre dimensions : économique, social, environnementale et de gouvernance.

Cette année, un trophée spécifique " **Vivre ensemble** " sera attribué dans chaque département.

Agissons ensemble !

